



École Honoré-Mercier
1935 Boulevard Desmarçais
Montréal (Québec) H4E 2B9

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Honoré-Mercier

3^e séance (rencontre en présentiel)

Le jeudi, 12 décembre 2024

18h

Ensemble, avec respect et bienveillance, nous formons des citoyens engagés et responsables !
Respect-Bienveillance-Persévérance !

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
 - 3.1. Suivi au procès-verbal – Règle pour la régie interne (dépôt)
4. Parole au public
5. Sujets nécessitant une approbation
 - 5.1. COSP – Déploiement 2024-2025
 - 5.2. Éducation à la sexualité – planification des contenus obligatoires
 - 5.3. Plan triennal de répartition et destination des immeubles (PTRDI)
6. Sujet nécessitant une adoption
 - 6.1. S/O
7. Sorties éducatives (approbation)
 - 7.1. Sorties scolaires (voir document)
8. Suivi sur le budget
 - 8.1. Budget 2024-2025
9. Points d'informations/rapports
 - 9.1. Direction
 - 9.1.1. Formation obligatoire – 31 décembre 2024 – Formulaire d'attestation
 - 9.1.2. Classes froides (2 et 3 décembre)
 - 9.1.3. Ligne de dénonciation CSSDM
 - 9.2. Personnel enseignant
 - 9.3. Élèves
 - 9.4. Personnel non-enseignant
 - 9.5. Membres de la communauté
 - 9.6. Représentant du comité de parents
 - 9.7. Présidente
10. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance /**
 - **Prise des présences**

Étaient présents :

Directeur Jonathan Tessier	Personnel enseignant Céline Proulx
Parents Mihaela Cucu Annie Pelletier Joseph Di Lalla Annie-France David Claire Roulet Stéphanie Raymond Armelle Wolf	Personnel non-enseignant Brigitte Thériault Élèves Gabrielle Bisailon Karina Manga Membre de la communauté Guy Gélinas

Étaient absentes :

Fouzia Sahrane, **enseignante**
Coric Aurélie, **membre de la communauté**

- **Vérification du quorum**

M. Tessier a pris les présences, il y a quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour:

-Ajout au point 10 : Critères pour la sélection de la direction ;

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre : adopté à l'unanimité.

3.1. Suivi au procès-verbal – Règle pour la régie interne (dépôt) :

M. Tessier va envoyer, par courriel, les informations pour la régie interne, tout semblait conforme.

4. Parole au public : Aucun membre du public n'est présent.

5. Sujets nécessitant une approbation

5.1. COSP – Déploiement 2024-2025 : (Contenus en orientation scolaire et professionnelle)

- Tout sera terminé en cinquième secondaire ;
- On couvre 17 COSP sur 19 ;
- Les contenus sont divisés au 1^{er} et au 2^e cycles. Il est réparti parmi les niveaux ;
- L'enseignant de CCQ (M. Fusinato) s'est proposé pour les intégrer dans son cours ;
- Il n'y en a pas en 4^e secondaire, ce sera fait en 5^e secondaire ;
- La conseillère en orientation est en congé de maladie, la date de son retour est inconnue. La personne remplaçante, s'il y a lieu, animera les ateliers. Le poste est affiché. Autrement, les enseignants de français seront sollicités pour cette tâche.

5.2. Éducation à la sexualité – planification des contenus obligatoires

- Les ateliers sont offerts par des intervenants et/ou une infirmière ;
- À noter qu'il y a eu une remontée des ITSS récemment ;
- Se basant sur l'accès à la pornographie et les situations auxquelles les élèves sont

- exposés, le consentement et la violence seront parmi les sujets abordés.
- Aucun élève n'a demandé d'être retiré (demande du parent) ;
- L'organisme l'Anonyme offre le projet IRIS, contenu adapté à la réalité des élèves des classes TSA (autistes de 15-21 ans);
- Cours d'éducation à la sexualité.

APPROUVÉ.

5.3. Plan triennal de répartition et destination des immeubles (PTRDI)

- l'école primaire St-Jean De Matha quittera les locaux de notre école en 2025 ;
- Les travaux pour la climatisation vont être reportés. En ce moment, il y a 4 locaux climatisés dans l'école, une cinquantaine nécessiteront des travaux.
- Le sondage est complété, le plan est APPROUVÉ, aucune modification n'est nécessaire.

6. Sujet nécessitant une adoption

6.1. S/O

7. Sorties éducatives approbation

7.1. Sorties scolaires : Le tableau ci-dessous présente les activités. Elles ont déjà été envoyées par courriel et ont reçu l'aval de tous.

Date	Période	Foyer	Responsable	Nature de l'activité
Le mardi, 17 décembre	Aucune, en soirée	145,245, option musique et OCM 3,4	Turcotte Yannick	Concert de Noël
21 janvier	3 ^e période	Classes TSA, OCM 3,4, 5 et option musique 1,2,3,4. 300 élèves		Concert du Big Band du Cégep Saint-Laurent
3 février	2 ^e , 3 ^e et 4 ^e période	Musique sport 1 ^{re} et 2 ^e secondaire		Maison symphonique et Centre Bell
4 février	2 ^e , 3 ^e et 4 ^e période	Tous les groupes TSA		Maison symphonique
12 février	3 ^e période	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e sec. + OCM 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e OCM		Maison Marie-Uguay
30 janvier	Toute la journée	Groupe TSA 722		Poissant Blanche

8. Suivi sur le budget

8.1. Budget 2024-2025 : Voir point 9.

9. Points d'informations/rapports

- Aucun déficit;
- **Fonds 1 :** 207 000 \$; ce budget sera sans doute dépensé; 120 000 \$ serviront à payer une orthopédoque et le reste servira à payer un tuteur en mathématiques (3^e et 4^e secondaire) et en sciences 4^e secondaire);
- **Fonds 5 :** 150 000 \$ plutôt que 92 000 \$ puisque l'on récupère au niveau salarial avec certains enseignants qui ne sont pas aux échelons les plus élevés;
- **Fonds 4 et 9 :** 95 000 \$;
- **Fonds 9** (Projets particuliers pédagogiques), sert, entre autres, à payer les sorties et voyages; une grande partie est dépensée pour les voyages de l'OCM :
 - Voyage en Italie : 200 \$ payés par le PPP et 300 \$ par l'école)
 - Remboursement de la facture des effets scolaires pour certains élèves
- **Fonds 6;** il s'agit d'une allocation supplémentaire. Elle sera entièrement dépensée pour le tutorat (tutorat, activités parascolaires, RepTIC, formations du personnel, lecture à l'école, bienveillance de l'équipe-école, sorties culturelles, libération pour les PI, soutien à

l'intégration, etc.)

- Annexe 49-50 (FAE) : selon la nouvelle convention collective, l'école doit payer un surplus aux enseignants pour les dépassements dans la tâche en présence d'élèves : Dans les classes où plus de 50% des élèves ont un code de difficulté, deux modalités sont possibles : embaucher une TES supplémentaire (personne n'a postulé) ou répartir 4 000 \$ par groupe sur 9 enseignants (ce montant est financé en majorité par le CSSDM. Cependant, l'école en finance aussi une partie puisqu'il y a 56 enseignants à compenser). ;
- Exemples de dépenses pour le volet Persévérance scolaire : planche à repasser pour design mode, planche pour gravure, équipement pour la salle de musculation ;
- Ce fonds 6 servira aussi à l'achat de manuels pour le cours de CCQ, à l'achat de matériel informatique et d'un chariot de portables de plus ;

9.1. Direction

9.1.1. Formation obligatoire – 31 décembre 2024 – Formulaire d'attestation

- Rappel que la formation est à faire avant le 31 décembre ;
- Nous avons confirmé que tout le monde a suivi la formation et la présidente a soumis le formulaire d'attestation.

9.1.2. Classes froides (2 et 3 décembre)

- Un bris du système de ventilation durant la fin de semaine a occasionné une grande baisse de température (15-16 degrés). Plusieurs appels étaient nécessaires pour régler le problème.

9.1.3. Ligne de dénonciation CSSDM

- Elle a été mise en place, aucune dénonciation concernant notre école.

9.2. Personnel enseignant : Nil

9.3. Élèves :

- Nos deux élèves se sont présentés : Gabriel Bisailon et Karina Manga, deux élèves de la 5^e secondaire.

9.4. Personnel non-enseignant

Brigitte Thériault a communiqué l'information ci-dessous, :

- **Pour le personnel** : une boîte est placée dans le salon du personnel pour récupérer de vieux soutiens-gorges. Un dollar par soutien-gorge récupéré sera remis à la Fondation du cancer du sein. Cette opération se terminera le vendredi, 2 mai 2025.
- Pour les élèves** : le lundi, 16 décembre sera une journée couleurs de Noël. Les élèves troqueront leur uniforme pour une tenue civile. Différentes activités seront organisées : Kahoot, lutin, photobooth, etc.
- Le mardi, 17 décembre : se tiendra le concert de Noël à l'auditorium, organisé par Y. Turcotte
- Le vendredi 20 décembre, comme c'était déjà décidé, lors de cette journée d'examen, la 4^e période sera levée pour les secteurs réguliers et l'adaptation scolaire excepté les classes TSA. Pour ces derniers, à cause du transport, il sera proposé aux parents qui le désirent de venir chercher leur enfant à 12h:20.
- En janvier, le CSSS va commencer à offrir des ateliers « style CrossFit intense » pour 24 élèves. Les élèves sont référés par les TES et aussi en fonction de leur intérêt.
- Premier match d'impro mardi à la maison. Plus de 50 spectateurs s'y sont inscrits.
- Certains élèves et quelques membres du personnel ont participé à une séance de yoga par

- le rire.. Les élèves ont éprouvé beaucoup de plaisir!
- Les rencontres du conseil d'élèves ont débuté le jeudi, 2 décembre.
 - Projet Mamie Remix recommence cette année : Des personnes âgées écriront une chanson que les élèves chanteront en réalisant un vidéo clip. Voici le lien pour visionner MamiRemix HM 2022 et 2023 <https://www.youtube.com/watch?v=Pwgglw5liqY>
 - Secondaire en spectacle : le 27 février 2025 à l'auditorium.
 - Une première rencontre de l'OPP a eu lieu. Une seconde se tiendrait le 14 janvier. Les parents en sont informés par courriel.

9.5. Membres de la communauté

M. Gélinas :

- Les Chevaliers de Colomb ont recueilli des denrées et distribueront 75 paniers de Noël;
- Le Centre France-Duclos a reçu la visite des futurs locataires; Le sous-sol serait possiblement occupé en septembre ou en octobre 2025;
- M. Gélinas tend une perche aux parents et à la communauté afin d'augmenter le montant de la bourse d'implication bénévole à 1200\$ ou 1500 \$).

9.6. Représentant du comité de parents : Aucun point à présenter.

9.7. Présidente : Madame David a remercié tous les membres

10. Ajout d'un point : Critères pour la sélection d'une direction d'école

- à l'instar de l'année dernière, les membres ne trouvent pas pertinent de faire la sélection des critères. Ils jugent que l'exercice doit tenir compte des particularités, de la clientèle et la réalité de l'école, du milieu. Il est convenu de mettre des 1 à tous les critères de demander un retour sur les commentaires qui seront envoyés et ceux envoyés l'année dernière au CSSDM. La représentante des parents s'informerera sur le traitement de ce point par les membres du conseil d'établissement des autres écoles.

11. Levée de la séance : 20h01

Prochaine rencontre : le jeudi, 16 janvier


Digitally signed by Annie-France David
DN: cn=Annie-France David,
o=Formations AFD, ou,
email=afdavid.rcr@formationsafd.ca, c=CA
Date: 2025.01.17 18:43:53 -05'00'

David Annie-France
Présidente



Tessier Jonathan
Directeur

Fouzia Sahrane,
Secrétaire,
d'après les notes de Céline Proulx